

CSE du 21 Novembre 2019

Sécurité

1 accidents déclarés CPAM avec arrêt au mois de Septembre
 Depuis le début de l'année, 24 accidents déclarés CPAM dont 17 avec arrêt

FO a interpellé la direction sur les nombreux accidents de manutention, afin qu'elle prenne en considération les dangers et les risques liés à ceux-ci, et qu'elle mette en place les moyens nécessaires pour remédier à ces situations.

Résultats Expéditions / Production de Septembre

	EXPEDITIONS	ECART		PRODUCTION	ECART			
ATF	4963	+57	ATF	5023	-26			
ATO	1844	+20	ATO	1850	+45	Fusion(t)	17293	+733
FILAGE	326	+2	FILAGE	313	-14	AW (plq)	314	+21
FV	175	-29	FV	181	+46	Sierre(t)	2259	-364
TOTAL	7309	+51	TOTAL	7368	+52			

Charge prévisionnelle

Prévisions de charge par secteur pour les mois à venir (en tonnes ADEF) :

	<i>Novembre</i>	<i>Décembre</i>	<i>Janvier</i>
<i>ATF</i>	4700	3800	4938
<i>ATO</i>	1325	1130	1780
<i>FILAGE</i>	313	213	341
<i>FONDERIE VENDABLE</i>	616	462	587
<i>TOTAL</i>	6954	5604	7646

Social

A fin Octobre, il y a eu 77 embauches dont 22 femmes. Sur ces 77 embauches, 49 dans la catégorie opérateurs, réparties ainsi :

- 30 issues de l'intérim dont 6 femmes
- 4 issues de l'alternance dont 1 femme
- 1 mutation
- Et 14 recrutements extérieurs dont 2 femmes

Avis du CSE sur les rapports SECAFI orientations stratégiques, politique sociale et les comptes prévisionnels 2019

Les membres du CSE ont rendu un avis motivé pour chacune des 3 consultations. En raison de ces motivations, FO a rendu un avis défavorable pour chacune.

FO a dénoncé, du côté stratégique, le manque de visibilité à long terme et fait part de son inquiétude sur les marchés TID, le devenir de Sierre et de l'ATO ; le marché de la défense restant ponctuel.

Sur les comptes prévisionnels, l'entreprise devrait battre un nouveau record en terme d'EBITDA, pour autant de nombreux points de fragilité subsistent. Par ailleurs, comme FO l'a déclaré lors d'un précédent CSE, l'affectation de ces excellents résultats n'aboutit pas sur de véritable investissement de croissance, encore pire le choix est fait trop souvent de sous-traiter.

Enfin, sur la politique sociale, comment être favorable, face à une direction qui licencie et sanctionne à tout va, et qui ne propose presque pas d'adaptation de poste au titre de l'article 38, permettant au plus ancien de ne plus faire les nuits.

InFO FIE

Investissements F132 : Une étude est en cours avec CTech, pour améliorer la propreté du métal. Une modification a été apporté sur l'aspiration de la poche, avec un ventilateur plus puissant, ainsi qu'une simplification du cheminement des conduites. Est prévu, le changement du système de refroidissement en 2021.

1^{er} Janvier 2020 : la direction a confirmé que la reprise de production de la fonderie aura lieu le 02 Janvier et qu'il sera fait appel au volontariat pour les redémarrages du 01 Janvier.

InFO ATF

Projet : Plusieurs projets sont en cours :

- A la S206, une étude est menée pour sécuriser, voire supprimer, les intercalaires coincés sous les tôles.
- Un groupe de travail est en cours pour déterminer l'implantation de la table de perçage. Les modalités de fonctionnement seront déterminées ultérieurement.

Contrôle : Grace au travail effectué par FO auprès des responsables de l'UAP, la consigne AG04-01 a été reformulée et est en cours de présentation aux opérateurs. Un budget de 25000€ a été débloqué, suite au chantier sur les irritants, pour équiper l'ensemble des équipes, du matériel nécessaire. Un groupe de travail (entre superviseurs) est en cours, sur les besoins en compétences et les grilles de qualification.

InFO ATO

Prévisionnel TID 1^{er} trimestre 2020 : LG24 environ 400T/mois, LG37 environ 550T/mois, Sierre 135 à 140 plateaux par semaine.

FO a demandé à la direction, malgré la sous charge, de garder des postes ouverts pour favoriser la formation.

Cylindre grain de riz étroit : à date, 2 fournisseurs sont encore sur le coup. Une solution par attaque chimique et une solution par usinage mécanique. Rien n'est encore décidé et des essais sont en cours.

FO a demandé les délais de fabrication et le coût mais aucune réponse n'a été apporté. Nous reposerons la question au prochain CSE, la question de sureté industrielle étant en jeu.

ARTT employeur : la direction admet à demi-mot, une possible erreur de communication sur la prise des ARTT fin octobre et début novembre. Elle vérifiera avec l'UAP ce qui s'est fait et rappellera les règles, en convenant qu'un délai raisonnable est nécessaire.

Pour FO, les accords existent et doivent être appliqués. Un délai de prévenance de 7 jours, nous semble raisonnable et satisfaisant. FO va se rapprocher des responsables de l'UAP pour trouver une solution aux litiges en cours.